

**Séance du 10 janvier 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 10 Janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYROULET Bernard, Maire

**Présents** : Mmes et MM ALLANOT, CAPDEVOLLE, CAYRON, CHAPOTHIN, GELIZE, HUSTET, LACROIX, LAFFAILLE, LALANNE, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, MALABAT, PEYROULET, PROVENCE, REIMANN, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX

**Absent avant donné procuration** : Mmes CAMPOS (Mme LALANNE), LANDRIEU (Mme VIRLOGEUX)

**Absents excusés** : Mmes et MM BAREILLE, BERGE, DOUARD

**Secrétaire de séance** : M. CAYRON.

oo

***Objet : Approbation du Rapport 2021 sur la qualité des eaux destinées  
à la consommation humaine  
du Syndicat des Eaux Luy Gabas Lees***

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport sur la qualité du service public de l'eau potable établi par le Syndicat des Eaux Potable Luy Gabas Lées pour l'année 2021, conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le dit rapport qui ne soulève pas d'observation de sa part.

Ainsi délibéré les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme certifié exact.

Le Maire,  
  
MAIRIE DE SAUVAGNON  
Pyreées-Atlantiques

Bernard PEYROULET

NOMBRE DE MEMBRES		
Exercice	Présents	Votants
23	18	20

**CONVOCATION**  
Date : 05/01/2023  
Affichage : 05/01/2023